

PROGRAMME DE CHAIRES FRANCAISES DANS L'ETAT DE SAO PAULO

L'Université de São Paulo (USP), l'Université de Campinas (UNICAMP) et l'Université d'Etat de São Paulo (UNESP), en partenariat avec l'Ambassade de France lance un programme de chaires d'accueil pour professeurs ou chercheurs français.

Modalités générales :

Ce programme permet l'accueil – dans toutes les disciplines pour l'UNICAMP et l'UNESP, dans le domaine des sciences humaines et sociales pour l'USP – de professeurs ou de chercheurs français pour une durée supérieure à un mois et inférieure à un an.

Les lauréats recevront une bourse mensuelle de l'université partenaire (d'un montant égale au salaire d'un professeur brésilien de l'université d'accueil), l'Ambassade de France prendra à sa charge le billet d'avion aller-retour.

Par ailleurs, les lauréats pourront disposer d'un billet d'avion pour inviter, de France, un de leurs étudiants – de niveau doctorat ou post-doc – pour un séjour de plus d'une semaine dans l'université d'accueil.

Le nombre de lauréats sera au maximum de 4 par université brésilienne partenaire.

Modalités pratiques :

Les candidats devront proposer un projet, en partenariat avec un professeur de l'université d'accueil (*professeur référent*), décrivant les activités – d'enseignement et/ou de recherche – durant la durée du séjour.

Le projet devra obligatoirement comporter une ou plusieurs conférences grand public.

Le choix du professeur référent est laissé à l'appréciation du candidat. En cas de besoin, le responsable des relations internationales de l'université d'accueil pourra proposer un professeur référent.

Le projet sera présenté par le professeur référent au comité scientifique bilatéral chargé de la sélection.

Calendrier 2011 :

Les projets devront être envoyés avant le **20 mai 2011** aux responsables des relations internationales de l'université d'accueil et au Consulat Général de France à São Paulo :

Pour l'USP, Professeur Adnei de Melges Andrade : adnei@usp.br

Pour l'UNICAMP, Professeur Leandro R. Tessler : tessler@reitoria.unicamp.br

Pour l'UNESP, Professeur José Celso Freire Junior : jcfreire@reitoria.unesp.br

Pour le Consulat Général de France à São Paulo, Sarah Ghobadi :

sarah.ghobadi@diplomatie.gouv.fr

Le comité scientifique bilatéral informera les lauréats avant le **16 juin 2011**. Les séjours pourront commencer dès le mois de **Juillet 2011**.

Condition pratiques du séjour au Brésil:

Les lauréats devront disposer de tous les documents administratifs permettant leur séjour au Brésil (Visas). Dans les cas où une mise en délégation est nécessaire, les lauréats devront en informer sans délai le Consulat Général de France à São Paulo.

Dans la mesure du possible, le séjour au sein de l'université partenaire sera facilité par son service, coordination ou vice-présidence aux relations internationales (aide au logement, formalités administratives etc.).